

Le 15 mai 2017,

Note aux familles

Mesdames, Messieurs,

A la suite de l'uniformisation des tarifs de la restauration scolaire, des TAP et de l'accueil périscolaire de la Commune de Longuenée-en-Anjou, vous trouverez ci-joint les tarifs appliqués pour l'école de votre (vos) enfant(s).

A compter du mois de septembre 2017, tous les services périscolaires figureront sur une seule et même facture, et plusieurs modes de paiement seront possibles pour régler les factures mensuelles :

• **Le prélèvement automatique**

Vous trouverez ci-joint un mandat de prélèvement SEPA à compléter et signer que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner avant le 16 juin 2017 accompagné d'un RIB. **Nous vous recommandons fortement ce mode de paiement.**

• **Le paiement par Internet (TIPI)**

Les informations concernant ce nouveau mode de paiement figureront sur la facture.

• **Le paiement direct à la Mairie déléguée de La Meignanne, service Enfance Jeunesse**

Vous avez la possibilité de régler vos factures soit :

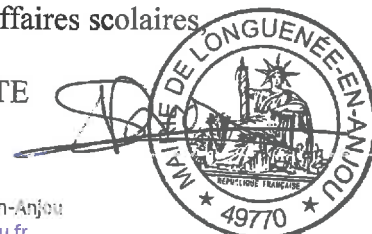
- Par Chèque à l'ordre du Trésor Public
- Par ticket CESU **mais uniquement pour l'accueil périscolaire et les TAP pour les enfants de moins de 6 ans**
- En numéraire : des heures de permanence seront indiquées sur votre facture

Il vous faudra envoyer ou apporter votre règlement, **dès réception de la facture**, à :

Mairie déléguée de La Meignanne
27 rue de la Mairie
La Meignanne
49770 LONGUENEE-EN-ANJOU
Tél : 02.41.32.68.13.

L'Adjointe aux affaires scolaires

Sylviane DUARTE



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) La Commune de Longuenée-en-Anjou à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de La Commune de Longuenée-en-Anjou.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 63 ZZZ 681465

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :
Adresse :

Code postal :
Ville :
Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Commune de Longuenée-en-Anjou

Adresse : Place Eric Tabarly
La Membrolle sur Longuenée
Code postal : 49770
Ville : LONGUENEE-EN-ANJOU
Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif Y
Paiement ponctuel Y

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de Longuenée-en-Anjou. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Commune de Longuenée-en-Anjou.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.